

**Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil communal de Grandson le
20 juin 2019**

Présidence : M. Jacques-André Helfer

Le Conseil communal de Grandson, vu le préavis de la Municipalité n° 613/19 relatif au renouvellement des logiciels informatiques communaux, ouï le rapport de sa commission ad hoc, considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour, décide:

- | | |
|--------------------------|---|
| <u>Article premier :</u> | d'autoriser la Municipalité à procéder au renouvellement des logiciels informatiques communaux selon le préavis n° 613/19. |
| <u>Article 2 :</u> | d'accorder à cet effet un crédit d'investissement de CHF 240'000.- le compte n° 9149.03 est ouvert à cet effet. |
| <u>Article 3 :</u> | de financer ce montant par la trésorerie courante. |
| <u>Article 4 :</u> | d'amortir cet investissement, soit CHF 24'000.-, par le compte n° 190.331 sur une durée de 10 ans, la première fois au budget 2020. |

Ainsi délibéré en séance du 20 juin 2019.

Le Président :



Jacques-André Helfer



La secrétaire :



Nathalie Cattin Rich